



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Culture Chiffres

Les bénévoles des associations culturelles

John Baude

2026-1

Les bénévoles des associations culturelles*

John Baude**

En 2021, près de 3,1 millions de bénévoles contribuent aux associations culturelles en France. Leur profil se distingue de celui observé dans l'ensemble du secteur associatif et dans la population âgée de 16 ans ou plus : les retraités, les cadres et les personnes les plus diplômées y sont proportionnellement plus représentés, de même que les personnes résidant en milieu rural.

L'engagement dans ces associations est le plus souvent déclenché par l'organisation ou la participation à une manifestation culturelle. Pour près de la moitié des bénévoles, les premières motivations tiennent principalement à la convivialité et à la possibilité de rencontrer des personnes partageant des centres d'intérêt similaires.

Par ailleurs, environ un tiers des bénévoles du secteur culturel est impliqué dans plusieurs associations culturelles. Cet engagement s'inscrit généralement dans la durée et se caractérise par une participation régulière : un peu plus des deux tiers déclarent intervenir au moins une fois par semaine.

Enfin, les activités exercées témoignent de la diversité des contributions apportées. Les tâches d'animation mobilisent près de la moitié des bénévoles du secteur culturel, contre un peu moins d'un tiers dans l'ensemble du monde associatif. Les tâches d'organisation interne et de gestion administrative occupent, quant à elles, près de 29 % des bénévoles du secteur de la culture.

* J'adresse tous mes remerciements à la Mission enquêtes, données et études statistiques (Medes) de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) pour ses précieux conseils dans l'utilisation des données de l'*Enquête nationale sur la participation associative et les dons (Enead 2021)*, ainsi qu'à Enzo Crochet (DEPS) pour son aide dans la réalisation de régressions logistiques.

** Chargé d'études au Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS).

Le bénévolat est un des fondements de la vie associative. Le bénévole fait don à un organisme de son temps personnel et de ses compétences ; il ne perçoit pas de rémunération en contrepartie. Sa participation gratuite est également libre et volontaire, si bien qu'il peut y mettre un terme à tout moment sans aucune procédure. En 2021, environ 3,1 millions de bénévoles apportent leur concours aux associations culturelles en France. Ils peuvent participer à plusieurs associations, si bien que les participations bénévoles au secteur culturel sont au nombre d'environ 3,5 millions¹. L'ampleur de la population concernée souligne l'importance que revêt le bénévolat pour les associations culturelles, y compris pour celles employant des salariés. Mais qui sont ces bénévoles ? Quelle est leur activité ? La présente étude s'efforce de répondre à ces deux questions à partir des données de *l'Enquête nationale sur l'engagement associatif et les dons (Enead)*, réalisée par la Mission enquêtes, données et études statistiques (Medes) de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) en 2021². On désigne comme « bénévoles » les personnes qui se sont déclarées comme telles dans au moins une association au cours des douze derniers mois, y compris les membres du conseil d'administration. Elles sont bénévoles d'associations culturelles quand elles déclarent en outre que le domaine d'activité principal des associations auxquelles elles participent est culturel³. Enfin, sachant que la frontière est parfois floue entre les associations culturelles⁴ et les associations de loisirs⁵, il est intéressant de distinguer ces dernières dans l'étude, afin de faciliter les comparaisons entre secteurs d'activité.

1. John BAUDE, *Les Associations culturelles*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2024-5.

2. Dans le cadre de cette enquête, 10 332 personnes représentatives des Français âgés de 16 ans et plus ont été interrogées par Internet (en métropole) ou par téléphone (dans les DROM) entre le 15 février et le 15 avril 2021. La France a alors déjà connu deux périodes de confinement et une troisième commence le 3 avril 2021, qui prendra fin un mois plus tard. D'après des questions spécifiques posées dans l'enquête, la plupart des bénévoles ont dû, par prudence ou par contrainte, réduire leur activité au cours des douze derniers mois. Il est en revanche difficile de mesurer l'incidence du contexte sanitaire sur le nombre de personnes qui ont déclaré, au moment de l'enquête, avoir été bénévole au cours des douze derniers mois.

3. Une simple participation à une association culturelle ne suffit pas si elle s'accompagne d'une activité majoritaire dans un autre domaine associatif. L'étude, qui vise à cerner le profil et l'activité des bénévoles de la culture, privilégie ainsi ceux pour qui l'activité de bénévolat concerne principalement, et non accessoirement, le secteur de la culture.

4. Le domaine culturel n'est pas défini dans l'enquête et laissé à l'interprétation de chaque individu sondé. Rappelons cependant que le champ statistique de la culture, harmonisé au niveau européen, comprend l'audiovisuel, le spectacle vivant, le livre, la presse, les agences de publicité, l'architecture, les arts visuels, le patrimoine et l'enseignement artistique et culturel (voir Nicolas PIETRZYK, *Le Poids économique direct de la culture en 2023*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2025-2).

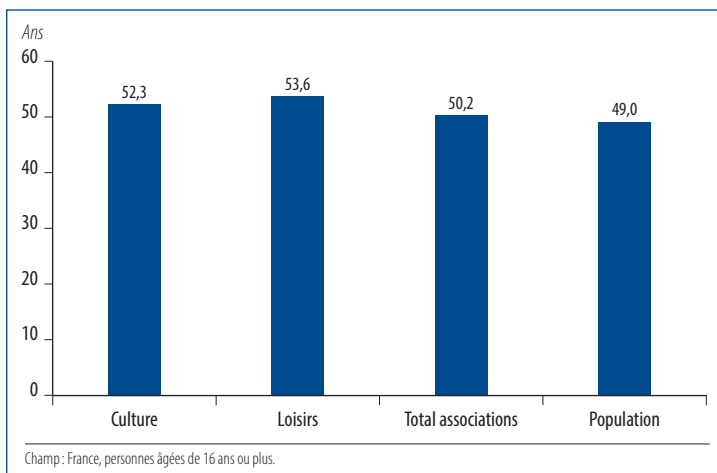
5. J. BAUDE, *Les Associations culturelles*, op. cit.

Une surreprésentation des retraités, des cadres et des plus diplômés parmi les bénévoles des associations culturelles

Les bénévoles des associations culturelles représentent près de 6 % de la population interrogée, soit à l'échelle nationale, 3,1 millions de personnes environ. La proportion est équivalente pour les associations de loisirs (5,5 %) et elle atteint 27 % pour l'ensemble du secteur associatif⁶. Près de 21 % des bénévoles s'engagent au sein d'associations ayant la culture pour domaine d'activité principal.

À l'instar de la population interrogée, les bénévoles des associations culturelles comptent une très légère majorité de femmes. Leur proportion de 52 % ne diffère pas davantage de celle observée dans l'ensemble des associations, ni de celle constatée dans les associations de loisirs. Une régression économétrique logistique (voir annexe) confirme que le fait d'être une femme n'a pas d'incidence sur la probabilité d'être bénévole dans une association culturelle, pas plus d'ailleurs que dans une association tous domaines confondus. Par ailleurs, l'âge moyen de 52 ans des bénévoles des associations culturelles ne se révèle guère différent de celui des bénévoles des autres associations ou de la population dans son ensemble (graphique 1).

Graphique 1 – Âge moyen des bénévoles des associations culturelles

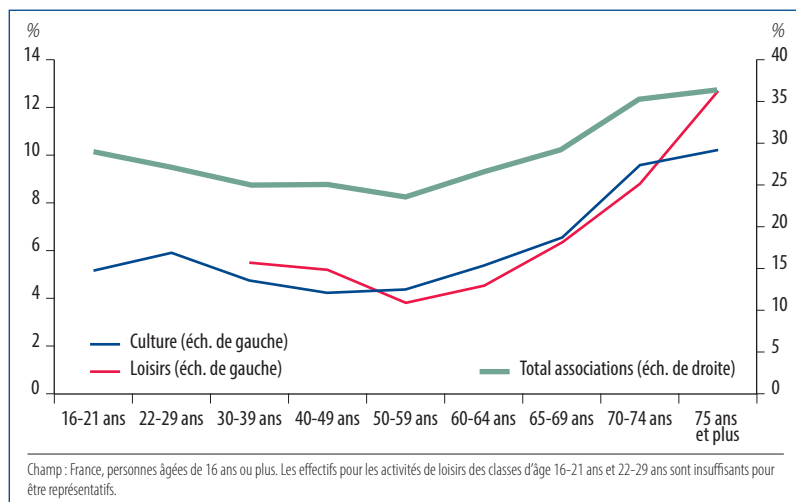


Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

6. Mathilde DIDIER, « Deux tiers des Français impliqués dans la vie associative », *Injep analyses & synthèses*, n° 64, janvier 2023 (<https://injep.fr/publication/deux-tiers-des-francais-impliques-dans-la-vie-associative/>).

La proportion de bénévoles âgés de 22 à 29 ans participant à des associations culturelles (6 %) est très légèrement supérieure à celle des 16-21 ans (5 %), contrairement à ce qui est observé pour l'ensemble du secteur associatif dans lequel les 16-21 ans s'engagent un peu plus souvent (29 %) que les 22-29 ans (27 %) (graphique 2). Puis, peut-être en raison du manque de temps dû à la vie familiale et aux activités professionnelles, ou à un changement des centres d'intérêt, les trentenaires, quadragénaires et quinquagénaires délaissent quelque peu le bénévolat. Les bénévoles ne représentent plus que 4 à 5 % de ces classes d'âge dans le domaine de la culture, même si le recul y est un peu moins marqué que dans l'ensemble du secteur associatif. Si la présence d'enfants peut affecter les pratiques culturelles⁷, elle n'incite en revanche pas les parents à s'investir dans le bénévolat en ce domaine. Toutefois, elle les conduit à devenir bénévoles dans d'autres domaines comme l'attestent les résultats économétriques (voir annexe), en particulier dans les associations sportives comme le montre une récente étude de l'Injep⁸. Mais, dès la soixantaine, le taux de bénévolat culturel remonte

Graphique 2 – Proportion de bénévoles dans la population par tranche d'âge



Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

7. Voir Anne JONCHERY et Claire THOUMELIN, *Participation culturelle et parentalité : quand avoir des enfants influence l'agenda culturel des adultes*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture études », 2025-2.

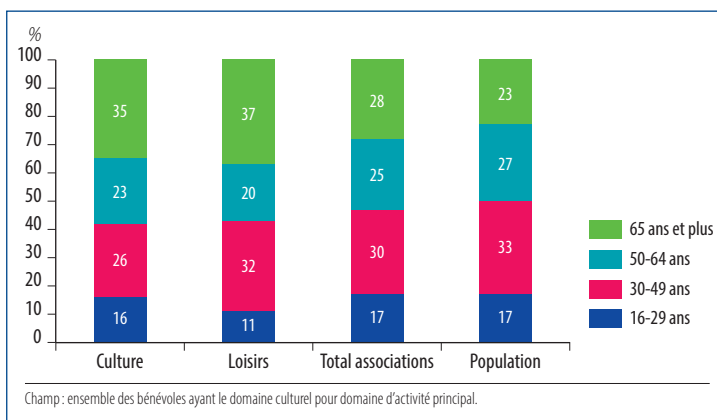
8. Voir Yann LECORPES, « Les bénévoles des associations sportives : plus souvent des hommes, jeunes, et des parents », *Analyses & synthèses*, n° 71, 2023.

progressivement et, à la faveur de la retraite, dépasse nettement le niveau observé pour les plus jeunes, âgés de moins de 30 ans. Il atteint en effet 10 % parmi les 70-74 ans et reste stable ensuite, contrairement à celui des associations de loisirs qui continue de progresser nettement (9 % de bénévoles parmi les 70-74 ans et 13 % parmi les 75 ans et plus). Pour l'ensemble du secteur associatif, la part de bénévoles atteint 35 % parmi les 70-74 ans et 36 % chez les 75 ans et plus.

De ces évolutions, il s'ensuit une sous-représentation de la tranche d'âge 30-49 ans, et dans une moindre mesure de celle des 50-64 ans, parmi les bénévoles des associations culturelles en comparaison de leur poids dans l'ensemble du secteur associatif et de la population (graphique 3). À l'inverse, les bénévoles âgés de 65 ans et plus sont proportionnellement nettement plus nombreux dans les associations culturelles. Ils constituent 35 % de leurs effectifs quand ils ne représentent que 28 % des bénévoles du milieu associatif pris dans sa globalité et seulement 23 % de la population âgée d'au moins 16 ans.

Ce constat est corroboré par la forte présence des retraités (41 %), presque aussi nombreux que les actifs en emploi (43 %) parmi les bénévoles des associations culturelles (graphique 4). De façon générale, les retraités contribuent largement à la vie associative, représentant 35 % des bénévoles quand ils ne constituent que 29 % de la population âgée d'au moins 16 ans. Mais, dans les associations culturelles, leur proportion est bien supérieure et s'élève à 41 %. D'après les résultats de l'analyse économétrique (voir annexe), un retraité a 1,65 fois plus de chances qu'un « non-retraité » d'être bénévole dans la culture quand ce rapport de chances ne dépasse pas 1,45 fois dans l'ensemble des domaines

Graphique 3 – Répartition des bénévoles par tranche d'âge

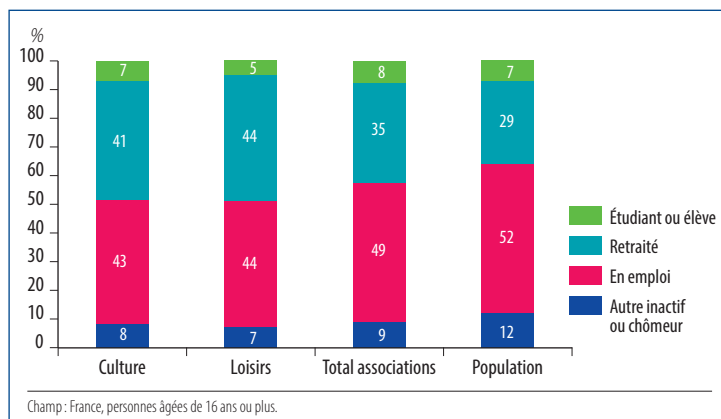


Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

d'activité. Pour autant, la culture n'est pas le seul secteur associatif à compter une forte proportion de bénévoles retraités : elle se révèle encore un peu plus élevée dans les activités de loisirs (44 %).

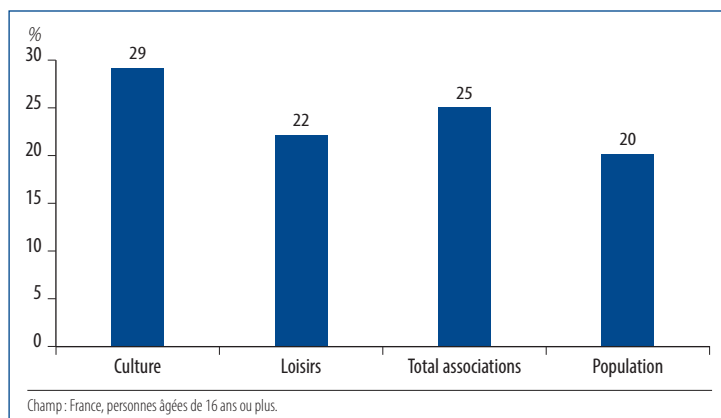
Toutefois, les associations culturelles se distinguent des associations de loisirs par un engagement plus important des cadres et professions intellectuelles supérieures ou libérales : 29 % des bénévoles des

Graphique 4 – Répartition des bénévoles par type d'activité



Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

Graphique 5 – Part des cadres, professions intellectuelles supérieures ou libérales ayant un emploi parmi les bénévoles ou dans la population

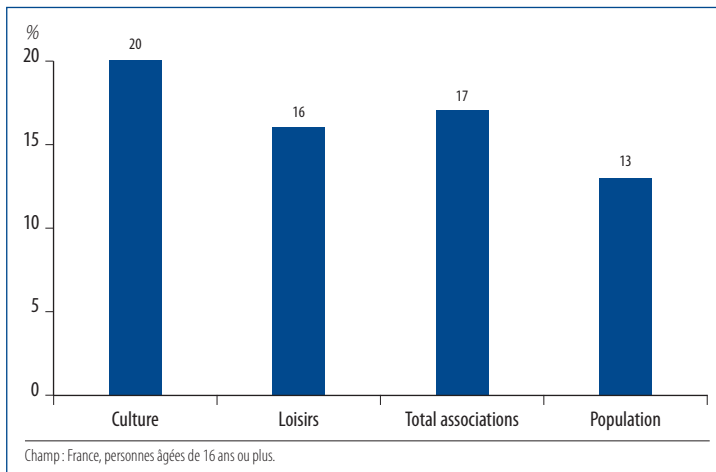


Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

associations culturelles ayant un emploi appartiennent à cette catégorie socioprofessionnelle, contre seulement 22 % dans les associations de loisirs et 20 % dans la population en emploi âgée d'au moins 16 ans (graphique 5).

De même, les personnes diplômées de niveau bac + 5 privilégient quelque peu les associations culturelles dont elles représentent 20 % des bénévoles (graphique 6). Cette proportion est en effet légèrement inférieure dans l'ensemble des associations (17 %) et plus faible encore dans la population active ou retraitée (13 %). Il est bien établi, depuis les années 1960, que le diplôme représente la variable clé de l'analyse des pratiques culturelles⁹. Comme l'ont montré Aurélien Djakouane et Emmanuel Négrier dans leurs travaux de recherche sur les festivals, le bénévolat dans le secteur culturel ne fait pas exception¹⁰. Une personne titulaire d'un diplôme de niveau bac + 5 ou plus a environ deux fois plus de chances d'être bénévole dans la culture qu'une personne moins diplômée. Ce rapport de chances n'est que de 1,65 dans l'ensemble des domaines d'activité (voir annexe).

Graphique 6 – Part des diplômés de niveau bac + 5 et plus parmi les bénévoles ou dans la population



Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

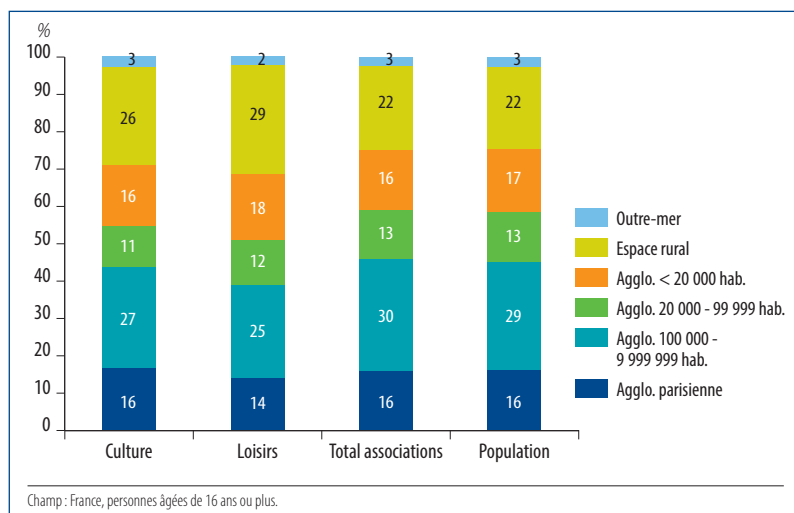
9. Voir Julien DUVAL et Philippe COULANGEON (sous la dir. de), *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013, et Philippe COULANGEON, *Culture de masse et société de classes. Le goût de l'altérité*, Paris, Presses universitaires de France, 2021.

10. Aurélien DJAKOUANE et Emmanuel NÉGRIER, *Festivals, territoire et société*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Questions de culture », 2021.

Une légère surreprésentation des campagnes

Cette surreprésentation des retraités, des plus diplômés, des cadres et professions intellectuelles supérieures ou libérales parmi les bénévoles des associations culturelles s'accompagne d'une localisation un peu plus forte en milieu rural¹¹ que celle observée pour l'ensemble du secteur associatif ou pour la population âgée d'au moins 16 ans (graphique 7). En contrepartie, les bénévoles des associations culturelles sont relativement moins représentés dans les agglomérations (ou unités urbaines) autres que celle de Paris. Cette répartition territoriale des bénévoles de la culture s'explique par la surreprésentation des retraités en milieu rural¹², qui n'est pas compensée par la sous-représentation des cadres, des professions intellectuelles supérieures ou libérales, ainsi que des titulaires d'un bac + 5 et plus dans les campagnes. D'après les résultats économétriques, les personnes résidant en milieu rural ont, toutes

Graphique 7 – Répartition géographique des bénévoles



Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

11. Dans l'enquête, est considérée comme rurale toute commune n'appartenant pas à une unité urbaine, c'est-à-dire à un regroupement de communes, qui présente une continuité du bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et qui compte au moins 2000 habitants. Il s'agit de la définition de l'Insee en vigueur lors de la réalisation de l'enquête.

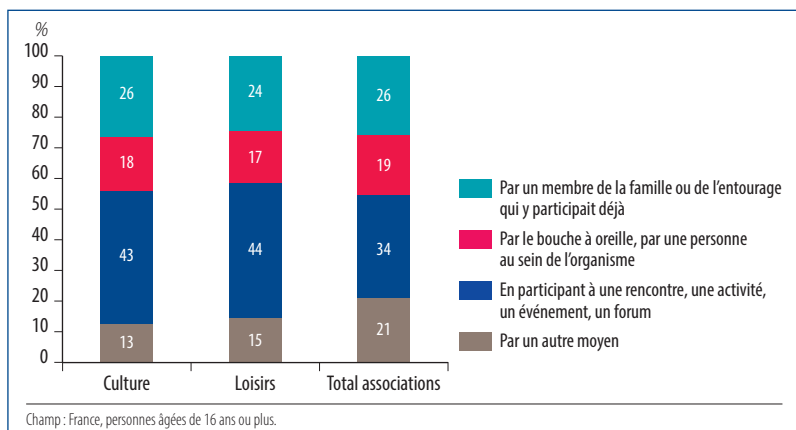
12. Voir Cristina D'ALESSANDRO, David LEVY et Théodore REGNIER, « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », dans Nathalie COULEAUD, Fabrice LENSEIGNE et Gérard MOREAU (sous la dir. de), *La France et ses territoires*, Paris, Insee, coll. « Insee Références », 2021, p. 61-72. Acadie et Magali TALANDIER, *Etude sur la diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires »*, Paris, Agence nationale de la cohésion des territoires, février 2023.

choses égales par ailleurs, 1,36 fois plus de chances d'être bénévoles dans la culture que celles demeurant dans les autres territoires¹³. Dans l'ensemble du tissu associatif en revanche, cette distinction entre territoires n'a pas d'incidence sur la probabilité d'être bénévole.

Une manifestation culturelle comme principal déclencheur, la convivialité et la rencontre de personnes aux mêmes centres d'intérêt comme premières motivations

Comment ces bénévoles du secteur culturel ont-ils connu l'association ou les associations auxquelles ils participent ? Principalement par une activité ou une manifestation, qu'il s'agisse d'une rencontre, d'un événement ou d'un forum : 43 % des bénévoles du secteur culturel déclarent être ainsi entrés en contact avec leur association. Cette proportion est équivalente dans le secteur des loisirs (44 %), mais moindre dans l'ensemble du milieu associatif où elle ne dépasse pas 34 %. Le deuxième canal est la famille ou l'entourage pour 26 % des bénévoles de la culture (le ratio est même de 58 % pour les bénévoles des festivals selon une autre enquête¹⁴), tandis qu'un membre de l'association ou le bouche-à-oreille ne concernent que 18 % d'entre eux (graphique 8).

Graphique 8 – Répartition des bénévoles selon la façon dont ils ont connu leur association



Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

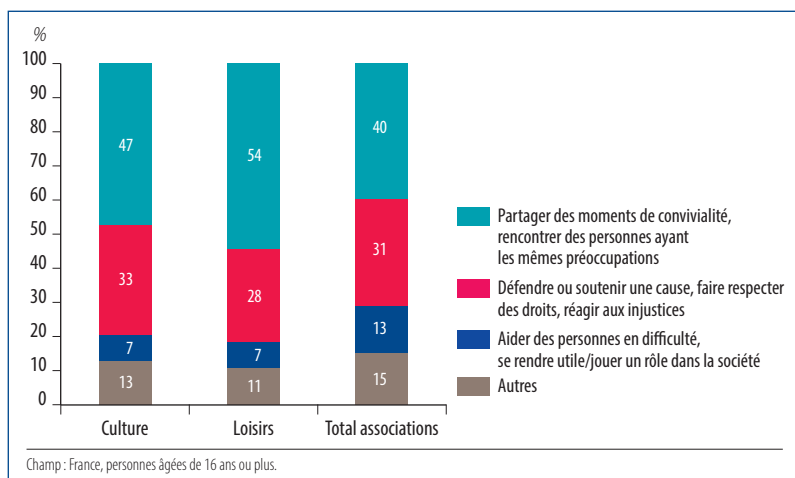
13. L'effet des très grandes agglomérations sur la probabilité d'être bénévole n'est pas testé en raison de son caractère largement redondant avec le niveau d'études, sachant la concentration des individus de niveau bac + 5 et plus dans ces territoires. Son ajout dans la régression se révèle de toute façon non significatif.

14. Voir A. DJAKOUANE et E. NÉGRER, *Festivals, territoire et société*, op. cit.

Par ailleurs, pour 19 % des bénévoles du secteur culturel – et 10 % des bénévoles tous secteurs confondus –, le salariat dans une association a constitué une première expérience avec le monde associatif. Une plus faible part encore (5 % pour le secteur culturel et 4 % pour tous les secteurs confondus) a été salariée de l'association dont le répondant est bénévole.

Quelles sont les motivations des bénévoles de la culture ? Pour près de la moitié d'entre eux, 47 % précisément, les motivations résident dans la convivialité et la rencontre de personnes partageant les mêmes centres d'intérêt. Elles sont encore plus dominantes dans le secteur des loisirs où 54 % des bénévoles les placent au premier rang de leurs motivations, mais elles sont moins plébiscitées dans l'ensemble du secteur associatif où 40 % des bénévoles répondent en ce sens. Une autre source de motivation consiste en la défense ou le soutien d'une cause, le fait de faire respecter des droits et la réaction aux injustices. Elle mobilise un tiers des bénévoles de la culture (graphique 9).

Graphique 9 – Répartition des bénévoles selon leur motivation



Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

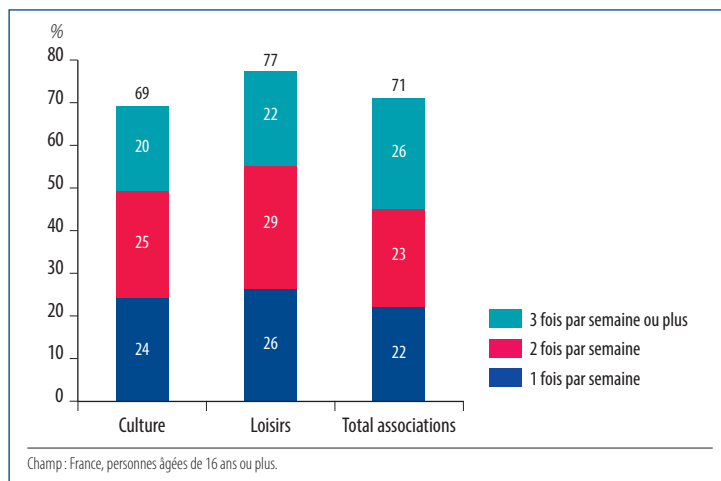
Une pratique du bénévolat durable et régulière, mais des retraités et des diplômés bac + 5 et plus un peu moins assidus

Environ un tiers des bénévoles du secteur de la culture participe à plus d'une association culturelle et cette proportion n'est pas majorée de façon significative pour les retraités. Par ailleurs, l'engagement des bénévoles dans les associations culturelles s'inscrit le plus souvent dans la durée : 88 % d'entre eux y œuvrent depuis plus d'un an. La proportion est identique dans les associations de loisirs, mais d'un niveau inférieur dans l'ensemble du secteur associatif (81 %). Même chez les plus jeunes, âgés de 16 à 29 ans, dont l'expérience pourrait être nécessairement plus courte, ils sont déjà 70 % à faire du bénévolat dans une association culturelle depuis plus d'un an. C'est même dans cette classe d'âge que le secteur de la culture se démarque le plus de l'ensemble du secteur associatif, auquel seulement 56 % des jeunes bénévoles participent depuis plus d'un an.

L'activité de bénévolat est assez régulière si l'on en juge par sa fréquence¹⁵, et ce pour toutes les associations, pas seulement celles du secteur culturel. Pour 69 % des bénévoles de la culture, cette activité est au minimum hebdomadaire, avec une occurrence d'au moins une fois par semaine. Si ce pourcentage est plus élevé dans les loisirs, atteignant 77 %, il est en revanche quasi identique dans le secteur associatif pris dans sa globalité (71 %). Toutefois, les bénévoles les plus assidus, qui œuvrent dans les associations au moins trois fois par semaine, sont proportionnellement moins nombreux dans le secteur culturel, ne dépassant pas 20 % des effectifs, contre 26 % dans l'ensemble du tissu associatif (graphique 10). En dépit de leur temps disponible, les retraités sont moins assidus que les actifs dans leur engagement bénévole auprès des associations culturelles : 62 % d'entre eux interviennent au moins une fois par semaine, alors que 74 % des non-retraités ont une pratique de même régularité. Cela n'est pas spécifique aux associations culturelles. Un écart de même ampleur est constaté dans le secteur des loisirs ou dans l'ensemble du milieu associatif (graphique 11). De même, les plus diplômés des bénévoles, de niveau bac + 5 ou plus, sont un peu moins assidus : 64 % d'entre eux ont une activité de bénévolat au minimum hebdomadaire dans les associations culturelles, contre 69 % pour les bénévoles moins diplômés (graphique 12). L'écart est plus grand dans le secteur des loisirs où les proportions sont respectivement de 67 % et 78 %.

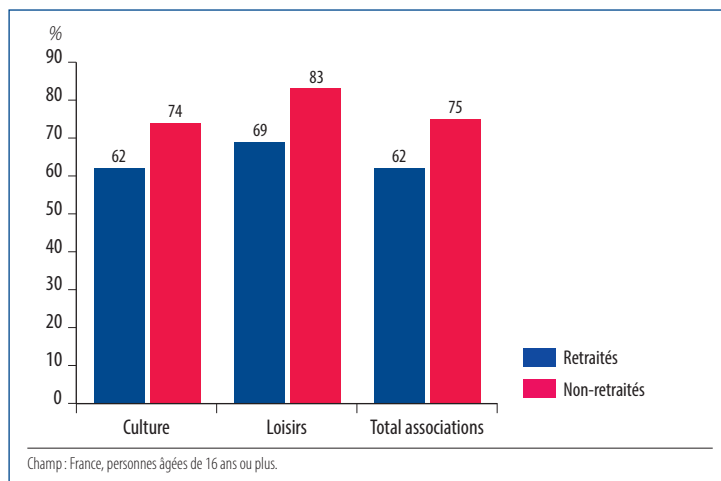
15. Le volume d'heures compléterait utilement la fréquence pour mesurer la participation bénévole, mais les réponses à ce sujet seraient vraisemblablement approximatives et peu fiables, si bien que cette question ne figure pas dans l'enquête.

Graphique 10 – Part des bénévoles selon la fréquentation de leur activité de bénévolat



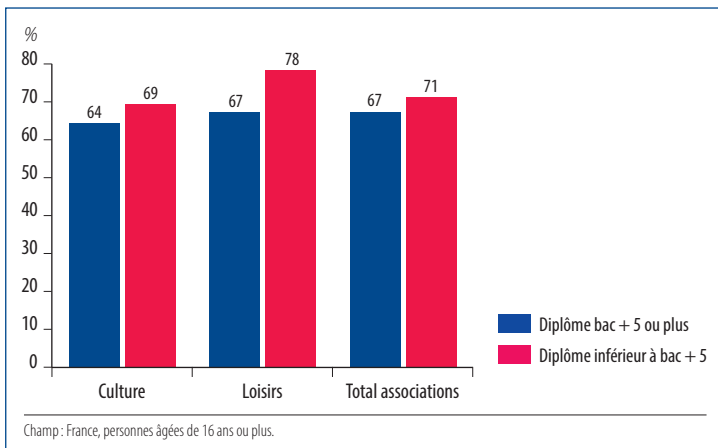
Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

Graphique 11 – Part des bénévoles retraités ou non ayant une activité de bénévolat au moins une fois par semaine



Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

Graphique 12 – Part des bénévoles diplômés bac + 5 et plus ou de diplôme inférieur ayant une activité de bénévolat au moins une fois par semaine



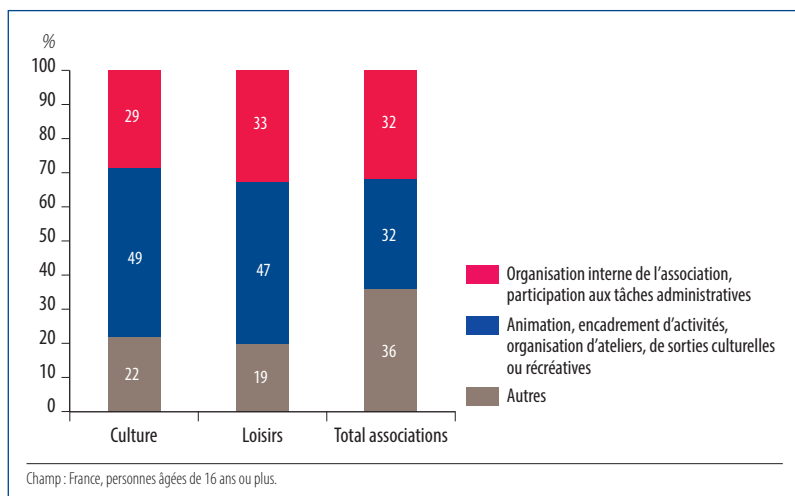
Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

Une activité bénévole dominée par les tâches d’animation, et dans une moindre mesure par celles d’organisation et de gestion administrative

Au cours des douze mois précédant l’enquête, marqués par la crise sanitaire, les bénévoles de la culture se sont principalement consacrés à deux types d’activités : d’une part, les tâches d’animation, incluant l’encadrement d’activités et l’organisation d’ateliers ou de sorties culturelles et récréatives ; d’autre part, l’organisation interne et la gestion administrative¹⁶. Le premier type d’activités représente quasiment 49 % de leurs réponses, le second 29 % (graphique 13). Cette répartition des tâches diffère peu de celle observée dans les associations dédiées aux activités de loisirs, mais elle se démarque de celle constatée dans l’ensemble du secteur associatif où les tâches d’animation correspondent à seulement 32 % des réponses des bénévoles. L’enseignement et la formation, activités donnant souvent lieu à une rémunération, sont trop peu cités pour être significatifs. Il en est de même pour l’aide apportée par les bénévoles à des événements culturels, bien que la contribution du bénévolat à l’organisation des festivals en particulier soit largement

16. Dans l’enquête, une série de questions énumère plusieurs motivations possibles, dont celles évoquées dans cette étude, auxquelles les personnes interrogées répondent par oui ou par non.

Graphique 13 – Répartition des activités des bénévoles



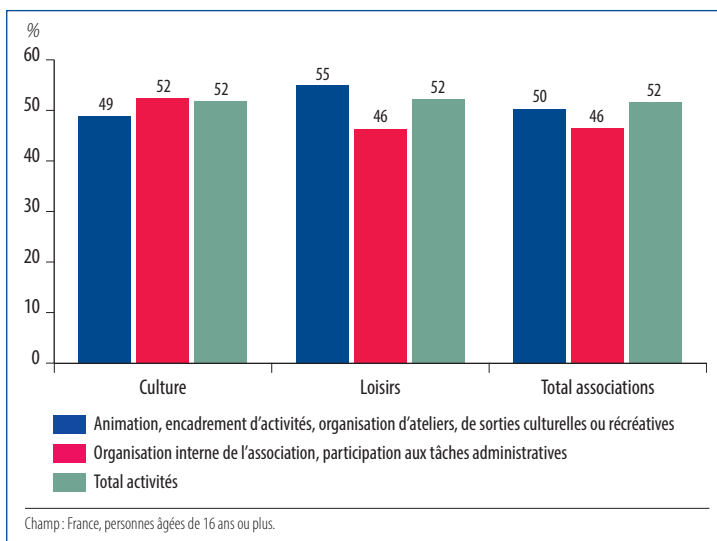
Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

documentée¹⁷. Toutefois, la crise sanitaire a pu pénaliser certaines activités plus que d'autres et la répartition des tâches des bénévoles pourrait donc se révéler bien différente lors d'une année « normale ».

La parité femmes/hommes est vérifiée dans les tâches d'animation comme dans celles d'organisation et de gestion administrative. Par ailleurs, la proportion de retraités est forte dans ces deux tâches. Le secteur de la culture se singularise ainsi par rapport à celui des loisirs ou à l'ensemble du milieu associatif où les femmes sont plutôt sous-représentées et les retraités surreprésentés dans les tâches d'organisation et de gestion administrative (graphiques 14 et 15).

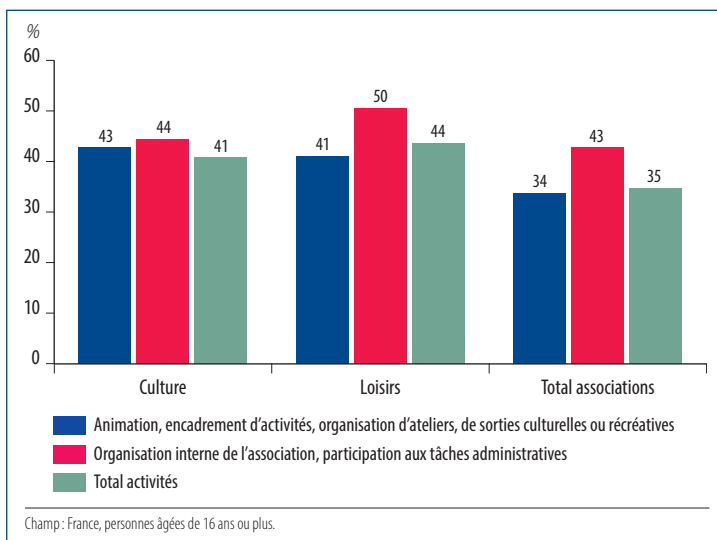
17. Voir A. DJAKOUANE et E. NÉGRER, *Festivals, territoire et société*, op. cit.

Graphique 14 – Proportion de femmes dans les activités des bénévoles



Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

Graphique 15 – Proportion de retraités dans les activités des bénévoles



Source : Enead 2021, Injep/Medes, traitements DEPS/DEPS, Ministère de la Culture, 2026

Annexe

Effets des caractéristiques sociodémographiques sur la probabilité d'être bénévole dans une association culturelle ou dans toute association

	Bénévoles dans la culture	Bénévoles
Sexe		
Homme	Référence	Référence
Femme	1,02	1,01
Enfants dans le logement		
Absence d'enfants	Référence	Référence
Présence d'enfants	1,05	1,18**
Retraité ou non		
Non-retraité	Référence	Référence
Retraité	1,69***	1,45***
Études		
Diplôme inférieur à bac + 5	Référence	Référence
Bac + 5 ou plus	2,04***	1,65***
Territoires		
Agglomérations	Référence	Référence
Territoires ruraux	1,36**	1,04

** Effet significatif au seuil de 5 %, *** au seuil de 1 % ; sans * effet non significatif.
Note de lecture : un retraité a 1,69 fois plus de chances d'être bénévole dans la culture qu'un non-retraité.

À lire aussi



24 pages.

Téléchargeable sur le site :

[https://www.culture.gouv.fr/](https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation)

espace-documentation

et sur www.cairn.info

CULTURE CHIFFRES 2025-3

Éducation artistique et culturelle : les usages du pass Culture dans les collèges et lycées en 2023-2024

Claire Thoumelin

Depuis janvier 2022, une partie du montant attribué à chaque jeune par le pass Culture est affectée aux établissements scolaires (collèges et lycées) pour le financement d'activités relevant de l'éducation artistique et culturelle (c'est ce qu'on appelle la « part collective du pass Culture »). L'accès à la part collective du pass Culture est conditionné à l'usage de l'application Adage (application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle [EAC]) qui recense tous les projets financés de cette manière.

Durant l'année scolaire 2023-2024, la part collective a permis de financer plus de 140 000 activités telles que des visites de musées, des spectacles, des concerts, des projections cinématographiques, des rencontres avec des artistes ou des ateliers de pratique artistique. Combien d'établissements scolaires ont eu recours à ce dispositif ? Quels types d'activités ont été financés ? Quelle part du budget alloué par établissement a finalement été dépensée ? Les données collectées par Adage apportent des réponses à ces questions et permettent de poursuivre l'étude faite sur l'année 2022-2023.

Les artistes-auteurs en 2023

Jérémie Vandembunder

En 2023, près de 350 000 personnes ont perçu des rémunérations liées à la création d'une œuvre de l'esprit et peuvent donc être considérées comme des artistes-auteurs. Cette étude vise à établir un état des lieux de la démographie et des revenus artistiques de l'ensemble des artistes-auteurs en 2023, à partir des déclarations effectuées auprès de l'Urssaf-Limousin et selon la nomenclature d'activités mise en œuvre à partir de cette année-là.

La population des artistes-auteurs est majoritairement masculine et plus âgée que la population active. Elle est également plus présente en Île-de-France que dans les autres régions françaises. Les revenus artistiques des artistes-auteurs en 2023 sont très dispersés en fonction de la profession exercée, mais également au sein même de chaque profession, chacune concentrant à la fois des revenus très élevés et très faibles. Les revenus artistiques des hommes sont en moyenne plus élevés que ceux des femmes, et ce dans tous les domaines d'activité. Enfin, 67 % des artistes-auteurs perçoivent au moins un autre revenu d'activité en plus de leur revenu artistique, même si ce taux peut varier en fonction de l'activité exercée et de la nature du revenu d'activité.



28 pages.

Téléchargeable sur le site :

<https://www.culture.gouv.fr/>

espace-documentation

et sur www.cairn.info



CULTURE ÉTUDES 2025-7

Les inégalités salariales entre les femmes et les hommes intermittents du spectacle

Sabina Issehnane et Wided Merchaoui

Les secteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel sont marqués, comme l'ensemble des secteurs d'activité, par des inégalités entre les femmes et les hommes. Les femmes accèdent moins souvent à des postes à responsabilités : elles ne représentent que 22 % des directeurs d'établissement dans le secteur du spectacle vivant. Les femmes sont également sous-représentées parmi les intermittents du spectacle, en particulier parmi les techniciens. En 2021, sur les 73 300 personnes ayant travaillé au moins 428 heures, les femmes comptent pour 37 % de l'effectif total, soit 35 % des techniciens et 44 % des artistes.

28 pages.

Téléchargeable sur le site :

[https://www.culture.gouv.fr/](https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation)

espace-documentation

et sur www.cairn.info

À nombre d'heures travaillées équivalent sur l'année, les femmes intermittentes du spectacle enregistrent une durée moyenne d'occupation des postes et un nombre total de jours travaillés plus élevés que les hommes.

Les intermittentes du spectacle se distinguent également de leurs collègues masculins par la détention de portefeuilles d'employeurs moins riches ; elles cumulent ainsi moins de postes de travail avec des employeurs différents sur

l'année. Le nombre d'employeurs récurrents des femmes est également nettement inférieur à celui de leurs collègues masculins, ce qui reflète une moindre fidélisation de leurs employeurs.

En 2021, la comparaison des rémunérations entre les femmes et les hommes intermittents du spectacle montre un écart persistant en faveur des hommes : 8 % d'écart pour le salaire horaire, 11 % pour le salaire journalier et 8 % pour le revenu salarial annuel. Les écarts de salaire entre les deux sexes sont plus prononcés chez les techniciens que chez les artistes. Bien que certains artistes bénéficient de très hautes rémunérations, les techniciens perçoivent en moyenne un salaire horaire 12 % plus élevé que ces derniers.

Une fois l'ensemble des caractéristiques individuelles (âge, région de travail) et d'emploi (nombre d'employeurs, nombre de professions, catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité principal) pris en compte, les intermittentes du spectacle perçoivent un salaire qui reste inférieur à celui des hommes intermittents du spectacle, avec un écart d'environ 3 %.

Abstract

Volunteers from cultural associations

In 2021, nearly 3.1 million volunteers contributed to cultural organizations in France. Their profile differs from that observed across the broader nonprofit sector and among the population aged 16 and older: retirees, executives, and those with higher levels of education are proportionally overrepresented, as well as people living in rural areas. Involvement in these organizations is most often triggered by organizing or participating in a cultural event. For nearly half of the volunteers, the primary motivations stem mainly from the social aspect and the opportunity to meet people with similar interests. Furthermore, about one-third of volunteers in the cultural sector are involved in multiple cultural associations. This involvement is generally long-term and characterized by regular participation: just over two-thirds report volunteering at least once a week. Finally, the activities carried out reflect the diversity of contributions made. Outreach activities engage nearly half of volunteers in the cultural sector, compared to just under a third across the entire nonprofit sector. Internal organizational and administrative tasks, meanwhile, occupy nearly 29% of volunteers in the cultural sector.

Directrice de la publication : Amandine Schreiber,
cheffe du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation
Responsable de la publication : Laura Breidt

Date de publication : mars 2026

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :
<https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation>
https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.
Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse
contact.deps@culture.gouv.fr

En 2021, près de 3,1 millions de bénévoles contribuent aux associations culturelles en France. Leur profil se distingue de celui observé dans l'ensemble du secteur associatif et dans la population âgée de 16 ans ou plus: les retraités, les cadres et les personnes les plus diplômées y sont proportionnellement plus représentés, de même que les personnes résidant en milieu rural.

L'engagement dans ces associations est le plus souvent déclenché par l'organisation ou la participation à une manifestation culturelle. Pour près de la moitié des bénévoles, les premières motivations tiennent principalement à la convivialité et à la possibilité de rencontrer des personnes partageant des centres d'intérêt similaires.

Par ailleurs, environ un tiers des bénévoles du secteur culturel est impliqué dans plusieurs associations culturelles. Cet engagement s'inscrit généralement dans la durée et se caractérise par une participation régulière: un peu plus des deux tiers déclarent intervenir au moins une fois par semaine.

Enfin, les activités exercées témoignent de la diversité des contributions apportées. Les tâches d'animation mobilisent près de la moitié des bénévoles du secteur culturel, contre un peu moins d'un tiers dans l'ensemble du monde associatif. Les tâches d'organisation interne et de gestion administrative occupent, quant à elles, près de 29 % des bénévoles du secteur de la culture.

Téléchargeable sur le site:
www.culture.gouv.fr/espace-documentation
et sur
www.cairn.info

ISBN: 978-2-11-179328-6

